



S'APPROPRIER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RBPP)

La qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies au sein des services et des établissements nécessite la mise en œuvre des pratiques professionnelles de référence. Une simple mise à disposition des documents diffusés par la Haute Autorité de Santé s'avère souvent insuffisante. Il est nécessaire de **consacrer du temps à la compréhension et l'appropriation de ces bonnes pratiques** dont l'application est évaluée tous les 5 ans par des organismes indépendants. **La formation permet aux participants de s'approprier au cours d'une journée les RBPP sur un thème spécifique défini avec le commanditaire (1 thème par journée de formation).**

Contenu

Le cadre d'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- La notion de bonne pratique professionnelle dans le secteur social, médico-social
- Les modalités d'élaboration et de validation des bonnes pratiques professionnelles
- L'utilité des RBPP dans l'amélioration de la qualité d'accompagnement des personnes
- Les risques liés à l'absence de mise en œuvre des RBPP

L'appropriation des bonnes pratiques professionnelles

- Méthode pour la prise de connaissance des RBPP
- Travaux d'analyse des RBPP et exercices pratiques
Identification des enjeux qualité des RBPP pour les personnes, pour les professionnels, pour la gouvernance

La mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- L'auto-diagnostic des pratiques professionnelles en vigueur dans un ESSMS
- L'analyse des freins à la mise en œuvre des recommandations
- L'élaboration d'un plan d'amélioration des pratiques professionnelles

LES OBJECTIFS

- Connaître les bonnes pratiques de référence en vigueur
- Identifier les enjeux de la mise en œuvre des bonnes pratiques (conformité, qualité de service...)
- Élaborer des perspectives de mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles dans sa fonction

MÉTHODES

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques : mise à jour des connaissances réglementaires et recommandations de la HAS.

Études de cas pratiques : analyser les implications des évolutions réglementaires dans le quotidien professionnel. Échanges collectifs : travail en sous-groupes pour partager les pratiques et co-construire des pistes d'amélioration.

Méthode d'évaluation : La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas. Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant au terme de la formation.

Effectifs : limité à 12 personnes

Durée : 1 jour

Profil stagiaire: **Tout type de professionnel des ESSMS**
- Pas de prérequis

Accessibilité : Les personnes en situation de handicap sont invitées nous contacter pour toutes questions relatives aux conditions d'accessibilité de cette formation.

Prix

Intra : 1 350€
Inter : Nous contacter